

SUBVENTIONS MEDIA AND ARTS IMPACT **LIGNES DIRECTRICES**

Les **subventions Media and Arts Impact** soutiennent des initiatives médiatiques et artistiques qui mettent en lumière et favorisent l'inclusion et le pluralisme ou qui dénoncent la discrimination et l'exclusion¹.

Les subventions Media and Arts Impact visent à **ouvrir les esprits** et à **changer les attitudes** qui entretiennent les préjugés et l'exclusion fondés sur l'origine ethnique, la race ou la religion, et à **bâtir des relations harmonieuses** entre des groupes ou des collectivités diversifiées.

Pourquoi les médias et les arts?

Les médias et les arts sont des outils puissants permettant d'explorer la condition humaine et d'inspirer, de stimuler et d'accélérer les changements sociaux. Les approches essentielles adoptées par les médias et les arts – comme la narration, le témoignage, la représentation, la contemplation, la provocation et la motivation – sont particulièrement efficaces en vue de bâtir des communautés et des sociétés plus inclusives.

Notre définition des médias et des arts est très vaste et comprend les films, les vidéos, les podcasts, les plateformes numériques et les apps, les technologies médiatiques émergentes, les lieux et les espaces créatifs, les médias traditionnels et sociaux, le mot écrit et parlé, les arts d'interprétation et visuels.

Quels projets sont admissibles dans le cadre de ce programme?

Pour être admissible à une subvention dans le cadre de ce programme, un projet doit :

- mettre en œuvre des stratégies médiatiques ou artistiques contribuant à réaliser au moins un des objectifs décrits ci-dessus;
- avoir une incidence sur la population et les collectivités canadiennes;
- être dirigé par un organisme admissible (vous trouverez plus de détails sur l'admissibilité dans notre FAQ).

Les projets idéaux répondraient aussi aux critères suivants :

- ils visent à répondre à au moins un de nos **enjeux d'intérêt** (veuillez consulter la FAQ);
- ils présentent une stratégie claire en vue d'atteindre au moins un des résultats prioritaires du programme;
- ils impliquent et interpellent les jeunes de 18 à 34 ans;
- ils impliquent et interpellent des gens, des groupes et des communautés qui sont directement touchés par les problèmes abordés par le projet proposé;
- ils créent des occasions de bâtir de nouveaux partenariats ou de renforcer des partenariats existants, par-delà les différences ethniques, raciales ou religieuses;
- ils mettent à contribution des leaders, des décideurs et autres influenceurs.

¹Le texte souligné ci-dessus est tiré de la version préliminaire de notre plan stratégique, *ChangeUp* (2015).

À propos de la subvention

Nous accordons un nombre limité de subventions Media and Arts Impact dont la valeur varie entre 25 000 \$ et 100 000 \$ par subvention, par année. Le montant de la subvention dépendra de la portée et de l'impact potentiel du projet. Des subventions pluriannuelles sont disponibles.

Comment présenter une demande

Dans le cadre de cette subvention, la première étape de la procédure consiste à soumettre une déclaration d'intérêt en ligne. Il s'agit d'un formulaire dans lequel vous pouvez soumettre une courte description du projet, sa durée, ainsi que le montant demandé. Si votre projet n'est pas admissible, le personnel d'Inspirit vous avisera dans les deux semaines suivant la soumission de la déclaration d'intérêt. Si votre projet est admissible, et que le personnel d'Inspirit estime que ses objectifs répondent aussi aux objectifs des subventions Media and Arts Impact, ainsi qu'aux priorités et objectifs d'Inspirit, on pourrait vous demander de remplir une demande de subvention Media and Arts Impact formelle.

Une fois votre demande formelle soumise, votre projet sera soumis à un processus d'examen formel. Les décisions finales liées aux subventions sont approuvées par un comité du conseil d'administration trois fois par année, en avril, juillet et octobre.

Pour en savoir plus sur l'admissibilité des demandeurs, nos subventions et notre processus d'examen, veuillez consulter notre **Foire aux questions**. Si vous avez encore des questions, communiquez avec notre **responsable des programmes**.